



Fonds de Dotation

de la Société Française
de Dermatologie



PROPOSAL

FINANCER LA RECHERCHE

en dermatologie

« LA PEAU, ça nous touche, ça nous concerne, ça nous protège : impliquez vous avec nous et travaillons ensemble pour améliorer la prise en charge des maladies de la peau ! »



20
24

LE FONDS DE DOTATION

L'OUTIL DE FINANCEMENT DE LA SFD AU SERVICE DU MÉCÉNAT POUR LA RECHERCHE EN DERMATOLOGIE

- Favoriser les progrès dans la prise en charge des patients atteints de maladie de peau.
- Amplifier le soutien à la recherche par un financement participatif du grand public et des entreprises privées.
- Informer des progrès réguliers de la recherche en toute transparence, par la présentation des projets et un bilan annuel.

Plus de 1.200.000 € ont ainsi été attribués en 2023 par la SFD et son Fonds de dotation au financement de la recherche.

LA GOUVERNANCE

Le Fonds de dotation de la SFD est administré par un Conseil de 11 membres nommés par la SFD, comprenant 5 praticiens libéraux ou salariés et 5 praticiens hospitaliers ou hospitalo-universitaire, et la présidente de la SFD en exercice. Il est assisté d'un Comité de pilotage.

Le Conseil d'Administration du FDD



Pr. Gaëlle QUEREUX
Présidente



Pr. Marie BEYLOT-BARRY
Secrétaire Générale



Dr. Emmanuel PARANT
Trésorier



Pr. Pascal JOLY



Pr. Frédéric CAUX



Dr. Olivier CHOSIDOW



Pr. Nicolas DUPIN



Dr. Martine SCHOLLHAMMER



Dr. Pierre SCHNEIDER



Dr. Marc REVERTE



Dr. Jean-Michel AMICI

Le Fonds de dotation de la SFD (FDD) a été créé en 2013, avec pour missions de promouvoir et de valoriser la recherche en Dermatologie et en pathologie sexuellement transmissible.



POURSUIVRE ET AMPLIFIER LA RECHERCHE EN DERMATOLOGIE GRÂCE AUX DONS



Fonds
de Dotation
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE DERMATOLOGIE



Le fonds de dotation de la SFD profite d'un dispositif fiscal favorable, dans le cadre du mécénat : les entreprises peuvent ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur **de 60 % du montant des versements** ; pour les particuliers, une réduction d'impôt sur le revenu égale à **66 % du montant des sommes versées** est accordée, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Par ailleurs, les dons et legs sont exonérés de droits de mutation.

COMMENT NOUS AIDER À FINANCER LA RECHERCHE EN DERMATOLOGIE ?

3 possibilités s'offrent à vous :

Financement de la recherche

1

Financement d'un projet dans le cadre de l'appel d'offres semestriel

2

Financement d'un appel d'offres exceptionnel

Financement de la formation à la recherche

3

Bourses Doctorat

Bourses Post-Doc

Bourses de mobilité

Tous les ans, le FDD sollicite des partenaires, industriels et particuliers pour aider à financer la recherche et la formation à la recherche via des dons.

abbvie

AMGEN



BIODERMA



Capfinances.



ISISPHARMA
DERMATOLOGIE

K-STORES

Eucerin

Janssen

Lilly



Pierre Fabre
Oncology



L'ORÉAL
Cosmétique Active



FONDATION PIERRE FABRE
Fondation reconnue d'utilité publique



FINANCER UN PROJET DANS LE CADRE DE L'AO SEMESTRIEL

1

La SFD et son FDD lancent chaque année 2 AO (Appels d'Offres) semestriels pour la recherche : l'un au printemps, l'autre à l'automne. Ces appels d'offres sont dotés chacun de 400.000 Euros. Cette somme est répartie entre les projets retenus par le Conseil Scientifique.

QUELS SONT LES PROJETS DE RECHERCHE RETENUS ?

Ces projets de recherche émanent de laboratoires de recherche rattachés aux universités, INSERM, CNRS partout en France mais aussi de dermatologues hospitaliers ou libéraux investis dans la recherche clinique.

COMMENT LES PROJETS DE RECHERCHE SONT-ILS CHOISIS ?

Les projets de recherche sont proposés par les dermatologues et les chercheurs via une soumission en ligne puis évalués par des experts externes et retenus après discussion collégiale au sein du Conseil Scientifique.

• Vous pouvez financer ces projets de
2.000 à 50.000 euros.

Le Conseil Scientifique indépendant attribuera votre don de manière aléatoire ou ciblée selon votre demande.

FINANCER UN AO EXCEPTIONNEL

2

Plusieurs sociétés ont financé des Appels d'offres Exceptionnels par le passé :

- Dermatite Atopique (175.000 €)
- Mélanome (150.000 €)
- Carcinome cutané (150.000€)
- Psoriasis (100.000€)
- Microbiome cutané (300.000 €)
- Maladie de Paget (50.000 €)
- Dermatoses faciales (40.000 € x 2)
- HS (80.000 €)

...



Vous pouvez aussi financer un appel d'offres exceptionnel sur l'un de vos sujets de prédilection.

Le montant est à votre discrétion
(minimum 30.000 €).

Nous sommes à votre disposition pour discuter des modalités.



FINANCER LA FORMATION À LA RECHERCHE

3

Chaque année au printemps sont aussi lancés les Appels d'Offres de formation à la recherche (bourses).

Il s'agit là d'aider à financer des doctorants, des postdocs ou encore des bourses de mobilités.

Ce financement permet à des dermatologues diplômés (et membres titulaires de la SFD) ou en fin de formation (statut de Juniors de la SFD), d'effectuer un stage de recherche expérimentale ou de recherche clinique dans le cadre d'une formation de type Doctorat ou Post-doctorat.

Il ne s'agit pas d'un complément de salaire, car ces bourses s'adressent à des personnes en disponibilité complète sans ressources financières.

La sélection des dossiers retenus est faite par un Comité des Bourses indépendant.

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Bourse de Doctorat : 45.000 €
- Bourse de Post-doctorat : 45.000 €
55.000 € à l'étranger
- Bourse de mobilité à l'étranger : 65.000 €/12 mois
ou 32.500 €/6 mois

Vous pouvez faire le choix d'un financement complet ou partiel de l'une de ces bourses.

COMMUNIQUER

Pour communiquer, relayer ses soutiens et promouvoir la recherche, le Fonds de dotation utilise plusieurs canaux :

- son site internet propre avec toutes les actualités sur les appels d'offres et projets de recherche
- le site internet grand public Dermato-Info et ses 2 millions de visites annuellement
- le site de la SFD
- les réseaux sociaux
- ses NewsLetters
- le Service de Presse de la SFD

sfdermato.org

Le site de la SFD



Participez à la Journée Mondiale Santé de la peau

Personne ne parle mieux de votre peau que vous.



Enquête internationale sous l'égide de l'ILDS

Témoignez
dermato-info.fr

fondsdedotation.sfdermato.org

Le site du Fonds de dotation



dermato-info.fr

Le site grand public de la SFD





COMMENT FAIRE ?

N'hésitez pas contacter l'un des membres du Conseil d'Administration du Fonds de Dotation de la SFD ou encore le directeur exécutif, si vous souhaitez aider au financement de la recherche ou de la formation à la recherche et si l'une des options proposées vous intéresse ou pour plus d'informations.

Financement de la recherche

1

Financement d'un projet dans le cadre de l'appel d'offres semestriel

de 2.000 € à 50.000 €

2

Financement d'un appel d'offres exceptionnel

+ 30.000 €

3

Financement de la formation à la recherche

Bourses Doctorat

45.000 €

Bourses Post-Doc

45.000 €

Bourses de mobilité

65.000 €

Vous pouvez faire le choix d'un financement complet ou partiel de l'une de ces bourses



Fonds de Dotation

de la Société Française
de Dermatologie



SFD

MAISON DE LA DERMATOLOGIE
10 CITÉ MALESHERBES - 75009 PARIS
01 43 27 01 36
fondsdedotation@sfdermato.org

FONDSDEDOTATION.SFDERMATO.ORG